

Les vacances d'été, c'est fini ! les vacances d'emplois, ça continue !

Comme on le constate, le nombre de positions de travail non tenues explose dans tous les terrains. Cette situation va perdurer jusqu'à la fin de l'année si rien ne se passe. La responsabilité de la DELP 44/85 est entièrement engagée :

*Elle abaisse les volants de remplacement dans les terrains à 12%, ce qui génère des soi-disant sureffectifs, des mutations d'office. Dans le même temps, le nombre d'EAR reste stable.

*Elle n'a pas remplacé la cinquantaine de départs à la retraite de juin 2011, colmatant quelques « trous » par des CDD ou de l'intérim. Elle explique maintenant que l'enveloppe de CDD est épuisée jusqu'à la fin de l'année...

*Du coup, elle décide de ne remplacer « éventuellement » les absences dans les terrains « qu'à partir de 2 PT non tenues ». Elle suggère par ailleurs aux DET de ne pas hésiter à fermer des BPX, et d'envoyer un courrier aux maires des communes concernées (pour mieux imposer des transformations en APC ou RPC)...

Une direction artiste

Toutes les organisations syndicales sont donc montées au créneau pour dénoncer la situation et tenter (en vain) de négocier. La direction reste sourde à nos alertes.

Une véritable spirale des arrêts de maladie s'est créée, la santé de nombreux agents est en danger.

Sud prend ses responsabilités

Le 29 septembre, une intersyndicale s'est réunie à notre initiative (*Sud*, CGT, CFDT et CFTC. FO absente). Des préavis de grève Enseigne 44/85 ont été déposés par ces 4 organisations le 11 octobre dernier.

Pour *Sud*, cette journée de grève était un minima, les revendications que nous portons sont toujours d'actualité (comblement des postes vacants, MPR à 25%, plan de CDisation, prise en compte de La Poste Mobile ...). Les perspectives d'ouverture de négociations avec la DELP à l'issue de cette journée sont nulles, le Directeur nous déclarant entre autres provocations qu'« il est difficile de connaître les raisons profondes de la situation actuelle ». C'est se foutre du monde. C'est pourquoi il faut, à notre sens, passer à la vitesse supérieure.



Sud va donc déposer des préavis de grève, pour tout le personnel de l'Enseigne 44/85 tous les lundis à partir du 24 octobre, et ce jusqu'à la fin de l'année (2 janvier 2012 inclus).

Au-delà du pourcentage de grévistes chaque lundi, le but de ces préavis est de contraindre la direction à ouvrir des négociations sur l'emploi. Ces préavis sont mis à disposition pour exprimer collectivement ou individuellement notre colère et notre ras le bol, et qu'enfin la direction prenne des mesures pour que cessent ces conditions de travail indignes et destructrices.

Nous n'avons pas le choix, sans compléments et sans volant, on va droit dans le mur !

Elections du 18 octobre : faites le bon choix !!

Voter *Sud* :

*C'est s'exprimer pour des représentants de terrain qui connaissent votre quotidien et vos préoccupations et luttent contre la dégradation de l'emploi et des conditions de travail.

*C'est soutenir des collègues qui s'investissent toute l'année pour vous défendre et vous informer des évolutions professionnelles. Ils n'attendent pas les élections pour se manifester.

*C'est soutenir un syndicalisme **Solidaire**, agissant à l'intérieur et à l'extérieur du monde du travail, **Unitaire** dans les luttes et **Démocratique** dans le respect de vos choix.

C'est pourquoi *Sud* appelle :

-Les jeunes, les vieux, les femmes, les hommes, les reclassés, les contractuels, les fonctionnaires, les cadres, les courageux, les moins courageux, les promus et les rêveurs, les CDD, toutes celles et tous ceux qui osent l'ouvrir ou qui n'osent plus l'ouvrir, mais qui n'en pensent pas moins !

-Toutes celles et tous ceux qui ont tout à perdre de la politique de La Poste, donc en fait nous tous !

-Toutes celles et tous ceux qui sont conscients de la nécessité d'avoir un syndicat jeune, déterminé, inventif, prêt à utiliser tous les moyens à sa disposition pour les défendre, à l'affirmer le 18 octobre.



Ouvrez la en votant pour toutes les listes *Sud* !

Coté encadrement, il paraît que *Sud* recrute...

Face aux pressions de toutes natures exercées sur les encadrants et les vendeurs (injonctions déconnectées de la réalité, objectifs ou attendus toujours plus exigeants, règles RH parfois arbitraires, dépassements horaires non reconnus, empiètement sur la vie privée...), *Sud* apporte une vision complémentaire et parfois différente des autres organisations syndicales : être au plus près du terrain, être indépendant des directions générales, favoriser l'unité des organisations syndicales et de tous les postiers.

De fait, beaucoup de cadres nous ont fait comprendre qu'ils étaient derrière nous, conscients du rôle joué et du travail fait par *Sud* en Loire-Atlantique / Vendée dans les audiences et durant les conflits.

Beaucoup trop ne connaissent pas assez notre engagement et notre mordant dans les CHSCT, CTP ou CDSP. Nos déclarations préalables doivent donner l'idée de ce que nous pourrions faire aussi pour défendre les cadres face à cette direction aux pratiques plus que douteuses.

Pour autant, peu de cadres au-dessus du III-1 osent franchir le cap de l'inscription sur nos listes de candidats, sûrement de peur d'être marqués à l'encre rouge...

Contournez ce problème, votez *Sud* au Comité Technique le 18 octobre !

C'est le meilleur moyen de rappeler à l'équipe dirigeante de la DTELP 44/85 que les cadres sont des salariés comme les autres, et que s'ils ont des devoirs, ils ont aussi et surtout des droits à faire valoir, qu'ils doivent être respectés !



Infos Elections !

Les instances et les listes SUD

Les Comités Techniques (CT):

Les Comités Techniques (CT), nouvelles instances, remplacent les Comités Techniques Paritaires (CTP). Cette modification implique de nouvelles prérogatives : compétences élargies, disparition de la parité entre représentants du personnel et membres de la direction...

Le résultat de ce scrutin déterminera la représentativité des organisations syndicales (tant nationale que locale) et, en conséquence, les moyens qui leur seront alloués pour fonctionner au quotidien (locaux, détachements, moyens matériels, dépôt de préavis de grève...).

Des résultats du vote au Comité Technique résulteront également l'attribution du nombre de sièges dans les Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Cette instance traite tout ce qui concerne les conditions de travail et la santé du personnel. Ses compétences seront élargies suite à ces élections. Il est à noter que, depuis le mois de septembre, l'inspection du travail a désormais la possibilité d'intervenir dans les locaux de La Poste.

Les Commissions Consultatives Paritaires (CAP) :

Ces instances traitent de sujets concernant la carrière du personnel fonctionnaire (promotion, appréciation, mutations, discipline...).

Chaque niveau de grade a sa commission et donc la constitution de listes distinctes.

Les élus CAP siègent également dans les **Commissions de Discipline** pour les sanctions et les **Commissions de Réforme** pour les accidents du travail, l'invalidité.

Nos élus participent pleinement à ces instances et s'appliquent à défendre les droits du personnel.

Ces instances sont consultatives. En cas de divergence les agents concernés peuvent saisir les tribunaux administratifs.



Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) :

Elles sont l'équivalent des CAP pour les salariés de droit privé. Leurs compétences s'exercent sur les questions d'ordre individuel : notation, discipline, promotion. En cas de litige, les agents concernés peuvent saisir le tribunal des Prud'hommes.

Tant pour les CAP que pour les CCP les représentants de La Poste et les élus sont en nombre égal.

Les modalités de vote :

Attention, la difficulté de ces élections est le nombre de votes :

4 votes différents pour chaque électeur :

***2 votes nationaux : CT national et CAP ou CCP national.**

***2 votes locaux : CT local et CAP ou CCP local.**

La procédure électorale n'est pas toujours simple, une erreur minime et votre vote ne sera pas pris en compte ! Le 18 octobre, vous allez voter 4 fois ! Soyez vigilant-es : bien utiliser pour chacun des 4 votes les 2 enveloppes avec le bulletin de vote de même couleur. Ne pas oublier de signer et de cacheter l'enveloppe extérieure.

Les candidat-e-s **Sud** que vous allez élire, sont et seront à vos côtés chaque jour. Ils vous défendent dans les différentes situations de votre vie au travail, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.



Elections du 18 octobre 2011 : Listes électorales déposées par *Sud* 44/85

Liste Comité Technique :

1. Mr Thierry Gruget	ATG2	Nantes Bellevue
2. Mr François Bleunven	ATG2	Nantes Doulon
3. Mme Isabelle Billeau	ACC22	Luçon
4. Mr Philippe Baron	CAPRO	Les Sables d'Olonne
5. Mme Fatima Froger	ATG2	Nantes Bretagne EAR
6. Mlle Alexandra Clemente	ACC22	St Sébastien / Loire
7. Mr Philippe Sentier	CA2	Gpt Portes de Nantes
8. Mr Pierre Laurent	ATG2	La Baule
9. Mlle Françoise Pasco	ATGS	Les Sables d'Olonne
10. Mr Stéphane Blaize	ATG2	St Nazaire République
11. Mlle Valérie Chaigneau	ACC23	Les Essarts
12. Mr Roland Hoareau	CA2	Nantes Bellevue
13. Mme Sandra Lucas	ACC22	Noirmoutier
14. Mr Jean-Yves Goardon	CAPRO	Nantes Bretagne EAR
15. Mme Aline Briand	CAPRO	Challans
16. Mlle Béatrice Mudet	ACC31	Nantes Bellevue

Listes CCP (Contractuels) :

Commission 2 (ACC 31, 32 et 33)			Commission 3 (ACC 21, 22 et 23)		
1. Mr Abdelmalek Chiraa	ACC 32	Carquefou	1. Mme Soraya Durand	ACC 23	Savenay
2. Mme Sonia Penchevre	ACC 32	Nantes Beauséjour	2. Mme Isabelle Billeau	ACC 22	Luçon
3. Mr Philippe Renoult	ACC 31	St Nazaire Penhoët	3. Mlle Valérie Chaigneau	ACC 23	Les Essarts
4. Mlle Pauline Rousselot	ACC 31	Les Sables d'Olonne	4. Mlle Alexandra Clemente	ACC 22	St Sébastien / Loire

Listes CAP (fonctionnaires) :

Commission 3 (CAPRO : III-1)			Commission 5 - Groupe 1 (ATGS)		
1. Mr Philippe Baron	CAPRO	Les Sables d'Olonne	1. Mme Myriam Kerdreux	ATGS	Nantes Bretagne
2. Mme Aline Briand	CAPRO	Challans	2. Mlle Françoise Pasco	ATGS	Les Sables d'Olonne
3. Mr Jean-Yves Goardon	CAPRO	Nantes Bretagne EAR	3. Mme Laurence Dubreuil	ATGS	Sainte Pazarne EAR
4. Mme Valérie Cottineau	CAPRO	Sainte Pazarne	4. Mme Anne-Marie Frémont	ATGS	Nantes Bellevue

Commission 5 - Groupe 2 (ATG2)		
1. Mr Pierre Laurent	ATG2	La Baule
2. Mr François Bleunven	ATG2	Nantes Doulon
3. Mme Fatima Froger	ATG2	Nantes Bretagne EAR
4. Mr Claude Poulailleau	ATG2	Luçon

Pour un syndicalisme de lutte,
 intègre et réactif, votez *Sud*.
Le 18 octobre, manifestez vous !